

Le rôle de la pertinence

dans la traduction

The Role of Relevance

in Translation

Khaled OCHI

Auteur correspondant, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Tunisie), ochikhaled55@gmail.com

Date de soumission : 27.03.2022 – Date d’acceptation : 19.09.2022 – Date de publication : 01.10.2022

Résumé — Pour les besoins de la recherche qui suit, nous entendons la traduction (ou exercice de traduction) comme une capacité innée ou acquise à faire passer un message d’une langue source (LS) à une langue cible (LC), par décodage et encodage sémiotique, en veillant à ce que le contenu, la forme et l’effet dudit message sur le destinataire sont préservés. Nous proposons un processus d’interprétation basé sur la pertinence pour atteindre des normes de qualité en communication : un traducteur nécessite une vaste connaissance de la langue maternelle, ainsi que des éléments contextuels et culturels de la langue cible.

Mots-clés : *traduction, langue cible, langue source, communication, pertinence.*

Abstract — For the purposes of the following research, we understand translation (or translation exercise) as an innate or acquired ability to convey a message from a source language (SL) to a target language (TL), by decoding and semiotic encoding, ensuring that the content, form and effect of that message on the recipient are preserved. We offer a relevance-based interpreting process to achieve quality standards in communication: a translator requires a broad knowledge of the mother tongue, as well as the contextual and cultural elements of the target language.

Keywords: *Traduction, Source Language, Target Language, Communication, Relevance.*

« La preuve la plus claire des niveaux de compréhension est offerte par traducteurs et interprètes, qui, sans être spécialistes d’un sujet, comprennent des textes spécialisés au point de pouvoir les reformuler dans une autre langue même s’ils ne sont pas capables de construire des ponts, produire des automobiles ou analyser des substances chimiques » (J.C. Sager, 1993).

Introduction

La traduction a traditionnellement été définie comme un exercice qui consiste à comprendre le sens d’un texte dans une langue, appelé texte source ou « *texte de sortie* », afin de produire un texte de sens équivalent, dans une autre langue, appelé

texte traduit ou « *texte but* ». Les spécialistes des langues ont soulevé diverses définitions de la traduction à partir de différentes disciplines à la recherche d'une approche qui réponde à toutes les exigences par le temps. Sperber et Wilson (1994), par exemple, présentent une définition de la traduction pertinente pour notre objet d'étude. Les auteurs affirment que la traduction ne se réduit pas à un simple transfert entre les langues, mais à une opération complexe d'interprétation, de déverbalisation et de reconstruction du sens qui donne un rôle déterminant au facteur extralinguistique. En outre, ils mettent l'accent sur le fait qu'une traduction est un événement linguistique qui se produit dans des conditions historiques et socioculturelles spécifiques.

L'objectif principal de cette étude est d'expliquer en termes cognitifs raisonnables à quoi correspondent les attentes de pertinence en traduction et comment elles peuvent contribuer à une vision empirique acceptable du processus de compréhension.

Nous tenterons de visualiser la relation indissociable qui existe entre la traduction et la pertinence afin de nous rendre compte de la façon dont les locuteurs (expéditeurs et destinataires) interprètent les déclarations.

1. L'activité médiatrice de la traduction

Dans le cas de la traduction, le traducteur devient un médiateur entre l'expéditeur et le destinataire, donc, dans ce processus de communication, non seulement deux intentions et deux interprétations sont présentées, mais aussi celles du traducteur. Pour illustrer la complexité de ce qui précède, nous appuyons sur Nord (1997) qui explique les constituants et les fonctions du processus de *communication interculturelle*, qui pourraient être schématisés comme suit :

P-TS → E-TS → TD → R-TS → I → TRA → TA → D-TA

Où **P-TS** est le producteur du texte source, **E-TS** est l'émetteur du texte source ; **TD** le texte de départ ; **R-TS** est le récepteur de texte source ; **I** c'est l'Initiateur ; **TRA** est le traducteur ; **TA** correspond au texte d'arrivée et **D-TA** au destinataire du texte d'arrivée.

Selon Nord (1997), le « je » ou (*Initiateur*) commence le processus de traduction, détermine son déroulement et établit le *skopos* du **TA** (qui détermine les exigences à atteindre) en fonction de ses besoins. L'Initiateur est donc la personne qui a l'intention de faire une traduction d'un texte existant et demande au traducteur de faire ce travail selon des critères établis. Cependant, pour Nord, le traducteur a la compétence de décider si la traduction peut effectivement être effectuée et quelles procédures et techniques à utiliser.

Ce processus n'est valable qu'en traduction, dans laquelle les Expéditeurs et les Destinataires sont séparés dans le temps et dans l'espace et la rétroaction n'est pas nécessaire ; tandis qu'en interprétation la présence physique et temporelle de tous les éléments est requise et le retour d'information est nécessaire.

En outre, l'auteur définit le rôle du traducteur comme celui qui adopte *l'intention et les besoins de quelqu'un et simule une situation de communication, en assumant un rôle biculturel* (Nord, 1997). Cette proposition dénote en outre la complexité du processus de traduction et souligne l'importance d'analyser la pertinence à chaque étape de ce processus.

2. Le processus ostensif-inférentiel

Pour Sperber et Wilson, (1989, p. 87), la communication se déroule selon un *processus ostensif-inférentiel*. Les auteurs définissent l'ostension comme « *le comportement qui rend manifeste une intention de rendre quelque chose manifeste* » et l'inférence comme le « *processus cognitif qui permet au receveur de déduire* ». En traduction, situation de communication très particulière, le traducteur doit s'efforcer d'utiliser toutes les ressources linguistiques et extralinguistiques à leur portée (actes ostensifs) afin de provoquer le même effet (ou du moins un effet similaire) chez le destinataire du texte traduit. De ce postulat, nous déduisons que si dans la communication monolingue il y a un rôle typifié pour chacun : un émetteur qui manifeste une intention et un destinataire qui fait des déductions en fonction de ses présupposés ; dans le processus de communication bilingue et par conséquent biculturel, en plus de l'expéditeur et du destinataire, il y a un traducteur qui joue les deux rôles et qui doit décoder l'intention de l'expéditeur afin de réémettre le même message, avec la même intention et cherchant à obtenir le même effet sur le destinataire de la langue cible.

Ainsi, tout comme la communication monolingue a (ou espère avoir) des effets perlocutoires entre interlocuteurs ; la communication bilingue cherche des effets équivalents chez le destinataire final. Si la communication bilingue (ou la traduction) n'atteint pas de tels effets chez le récepteur ; du point de vue du critique, cela pourrait être classé comme une « *mauvaise* » traduction, ou selon les termes de Sperber et Wilson comme un *acte de langage malheureux*.

Des actes de langage malheureux se produisent en raison de problèmes contextuels ; c'est-à-dire que si un destinataire a des hypothèses, une culture ou des antécédents très différents de ceux de l'expéditeur, le message envoyé ne l'intéressera pas et, par conséquent, ne sera pas pertinent. Le contexte est donc un élément fondamental à prendre en compte dans le processus de traduction/communication. Sperber et Wilson, au-delà du contexte linguistique et extralinguistique, énoncent une série de contextes par lesquels une situation de communication peut être entourée. Premièrement, *le contexte physique* englobe les choses à la portée des systèmes perceptuel, ou auquel adhère un signe (gravé, écrit ou imprimé). Ensuite, *le contexte empirique* est constitué par les « états de choses » : objectifs qui sont connus de ceux qui communiquent en un lieu et à un moment donnés. Troisièmement, *le contexte naturel* est l'ensemble des contextes empiriques possibles, c'est-à-dire l'univers connu des participants à un échange linguistique. *Le contexte pratique* est l'occasion, la conjoncture subjective ou objective particulière, dans laquelle la communication a lieu. Ensuite, *le contexte historique* est constitué par les circonstances

historiques, connues des participants ; elle peut être particulière (*la vie d'une personne ou d'une famille*) ou universelle (*le passé ou le présent*). Enfin, *le contexte culturel* englobe tout ce qui appartient à la tradition d'une communauté, qui peut être très petite ou aussi grande que l'ensemble de l'humanité.

Comme dans les actes de communication ostensifs-inférentiels, en traduction, le traducteur n'est pas seulement celui qui transmet un message d'une langue à une autre. Celui-ci est entouré non seulement du contexte linguistique du texte qui lui parvient, - dont on ne sait jamais avec certitude quelle sera sa spécialité - mais aussi de tous les éléments extralinguistiques qui entremêlent le message. En bref, avant d'effectuer toute mission de traduction, le traducteur doit identifier la typologie textuelle et le canal du texte (*ex. livre, article de magazine, publication internet, etc.*) ; l'état du savoir et de l'intentionnalité de ceux qui communiquent ; le bagage linguistique, académique et culturel des participants à l'échange linguistique ; déterminer l'occasion dans laquelle la communication a lieu ; les circonstances historiques de l'expéditeur et du destinataire (*qui ne sont pas toujours identiques*) et les traditions des communautés impliquées dans le processus de communication (Kerbrat-Orecchioni, 2001). Tous ces éléments déterminent les hypothèses de l'expéditeur et du destinataire et affectent par conséquent la pertinence du processus de traduction. Le traducteur, bien qu'avec difficulté, essaie de contrôler tous ces éléments contextuels, s'appuyant sur diverses méthodes pour combler les lacunes et rechercher l'équivalence dans la traduction.

3. L'équivalence dans la traduction

L'équivalence, selon Roberts et Pergnier (1987), est la relation établie entre la traduction et le texte original, tant que nous ne l'identifions pas à l'identité, ni à une approche purement linguistique et intégrons une conception dynamique et flexible qui considère la situation de communication et le contexte socio-historique dans lequel s'inscrit l'acte de traduction. Parmi la vaste classification disponible en matière d'équivalence traductionnelle, celle qui nous préoccupe le plus est celle forgée par (Koller, 1979) qui présente une équivalence de type *pragmatique* dans lequel le récepteur est envisagé.

Les auteurs mentionnés ci-dessus ont proposé une classification des tâches pour compenser l'intraductibilité et l'inéquivalence traductionnelle. Le traducteur peut alors recourir non seulement à une méthode, mais aussi à diverses techniques et stratégies de traduction, certaines visibles dans le processus et d'autres dans le résultat.

D'une part, *la méthode du traducteur* est la manière dont le traducteur fait face au texte source dans son ensemble et développe le processus de traduction selon certains principes. Il s'agit alors d'une procédure verbale spécifique, visible dans le résultat de la traduction pour réaliser des équivalences. La méthode n'affecte que le résultat et les petites unités du texte. D'autre part, *les techniques de traduction* ne se manifestent que dans la reformulation, dans la phase finale de prise de décision. Ceux-ci permettent d'identifier, de classer et de nommer les équivalences choisies par le traducteur. Parmi les procédés techniques de traduction (Vinay &

Dalbernet, 1958) figurent : *l'emprunt, le décalque, la traduction littérale, la transposition (changement de catégorie grammaticale), la modulation (changement de catégorie de pensée), l'adaptation, l'explicitation, l'implication, la compensation et l'inversion*. Enfin, les stratégies de traduction sont des procédures verbales et non verbales, conscientes et inconscientes pour résoudre des problèmes ou atteindre un objectif (Vinay & Dalbernet, 1958).

Toutes ces méthodes, techniques et stratégies permettent au traducteur de rechercher l'équivalence dans la forme et le sens du texte à traduire ; à savoir, l'équivalence dans la pertinence de la langue d'origine avec la langue cible. Cependant, il convient de se demander si par ces moyens l'équivalence en pertinence est réellement assurée dans deux langues conceptuellement et syntaxiquement éloignées ?

4. L'environnement cognitif, l'expliciture et l'implicature

Dans la théorie de la pertinence, des concepts tels que *l'environnement cognitif sont également présentés*, qui méritent d'être analysés du point de vue de la traduction. *L'environnement cognitif* de l'expéditeur et du destinataire est l'ensemble des faits manifestes dans le processus de communication (Sperber & Wilson). Celui-ci est formé par l'intersection des deux environnements cognitifs, c'est-à-dire par l'ensemble de tous les faits qui se manifestent pour les deux. En traduction, qu'est-ce que le traducteur utilise pour émuler l'environnement cognitif de l'expéditeur et celui du destinataire ? Encore une fois, nous nous concentrons sur le contexte et le destinataire, puisque la traduction est faite pour le bien de celui qui va la recevoir et non de celui qui l'envoie.

De la même manière, nous devons étudier deux concepts présents dans la théorie de la pertinence : celui d'*expliciture* et d'*implicature*, du point de vue de la traduction comme processus de communication plus complexe que la communication monolingue. Selon Sperber et Wilson, *l'expliciture* consiste en l'enrichissement de l'énoncé par le contexte ; et *l'implicature* c'est l'ensemble des hypothèses contextuelles qu'un locuteur qui veut que son énoncé soit pertinent a manifestement voulu rendre manifeste au destinataire (1994, p. 240). Ces prémisses impliqueraient que la traduction (*mais pas l'interprétation*) serait une tâche impossible à réaliser, puisque lorsque le traducteur est confronté au texte écrit, il n'a accès qu'au contexte physique et doit essayer de (re)construire ou émuler, à travers la consultation et la recherche, le contexte empirique, naturel, pratique, historique et culturel ; ce qui se traduit par une tâche ardue qui ne génère pas nécessairement la perfection du produit final.

Conclusion

En résumé, les termes et les concepts changent en fonction de la pertinence du destinataire, car bien que ceux-ci puissent partager le même contexte physique,

¹ Selon le dictionnaire *le Petit Robert* : « Imiter les actions d'un autre en essayant de les égaier et même de les dépasser ».

Le rôle de la pertinence

empirique et naturel, il est plus probable que le contexte pratique, historique et culturel sera très différent.

Cela nous permet de conclure que la théorie de la pertinence nous amène à resignifier la complexité du métier de traducteur et la responsabilité qu'il exige dans la société d'aujourd'hui. Il n'y aura jamais de traduction « parfaite », ni deux traductions identiques ; cependant, le traducteur doit être conscient de sa responsabilité en tant que médiateur et des conséquences de chaque décision qu'il prend lors de la traduction, et toujours garder à l'esprit que la pertinence diffère entre les langues, entre les pays et entre les cultures. Pour cette raison, le traducteur doit s'assurer qu'il connaît les caractéristiques de l'expéditeur ainsi que celles du destinataire, doit être objectif et se documenter constamment, afin d'atteindre des normes de qualité dans sa production finale.

Références bibliographiques

1. NORD, Ch. (1997/2018) : *Translating as a Purposeful Activity: Functionalist Approaches Explained*. 2e éd. Abingdon/New York : Routledge, 153 p. <https://doi.org/10.7202/1068209ar>.
2. PERGNIER, R. P. (1987). « L'équivalence en traduction ». *Meta*, 32 (4), 377-512. <https://doi.org/10.7202/003958ar>.
3. KERBRAT, O. (2001). *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan Université.
4. KOLLER, W. (1979). *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*. Heidelberg: Quelle and Meyer.
5. SAUSSURE, L.F. de (2003). « Théorie de la pertinence et référence temporelle ». Dans L.F. de SAUSSURE, *Temps et Pertinence Éléments de pragmatique cognitive du temps* (pp. 117-161). Belgique : De Boeck Supérieur.
6. SPERBER, D. et WILSON, D.(1989). *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit.
7. VINAY, J.-P. et DARBELNET, J. (1958), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris/Montréal, Didier/Beauchemin, 331 p.

Pour citer cet article

Khaled OCHI, « Le rôle de la pertinence dans la traduction », *Paradigmes*, vol. V, n° 03, septembre 2022, p. 289-294.